

DEC111866DAJ

Décision de nomination - Délégation régionale Côte d'Azur

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Il est mis fin aux fonctions de Mme Marie-Florence Grenier-Loustalot, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur, admise à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1^{er} septembre 2011.

Art. 2. – Dans l'attente de la prise de fonction de son successeur, Mme Marie-Florence Grenier-Loustalot exerce l'intérim des fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur, à compter du 1^{er} septembre 2011.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 août 2011

ALAIN FUCHS